

ANNEXES
SITES ARCHEOLOGIQUES

ANNEXE 1

82 042 – CAZES-MONDENARD Sites archéologiques (1)

N° de site	Nom du site	Cadastre en cours en 2015
82 042 0001	Habitat médiéval des Clausades (souterrain aménagé, silos)	Clausades BX1/ 132, 142, 143, 146 a 156 b, 369
82 042 0002	Site gallo-romain de Cazillac 1	Cazillac AB1/ 69, 70, 72, 73, 74, 317, 321
82 042 0003	Eglise Notre Dame de Cazes et son ancien cimetière	Cazes-Mondenard CD1/ 81 rues et place non cadastrées
82 042 0004	Castrum de Mondenard (avec 2 mottes castrales)	Château de Mondenard CI1/ 59, 63, 133, 135, 152 à 155
82 042 0005	Eglise disparue Saint-Pierre de Carbes et son cimetière	Paradou BE1/ 115, 195, 197
82 042 0006	« Maison forte » de Noalhac	Localisation imprécise
82 042 0007	Site gallo-romain de Blazy	Blazy AY1/ 215
82 042 0008	Ensemble de silos médiévaux et/ou modernes du Presbytère de Cazes	Cazes-Mondenard CD1/ 84
82 042 0009	Site gallo-romain de Defuchs	Defuchs / Clots des Combels AK1/ 210 a, 211, 212, 217, 218
82 042 0010	Site gallo-romain de Cazillac 2	Cazillac AB1/ 89, 90, 97, 318, 319
82 042 0011	Site gallo-romain de Lauture	Lauture AE1/ 137 (pour partie), 138 et 139

ANNEXE 2

Localisation des sites sur extraits de plans cadastraux

Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

Section : BX
Feuille : 000 BX 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 21/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

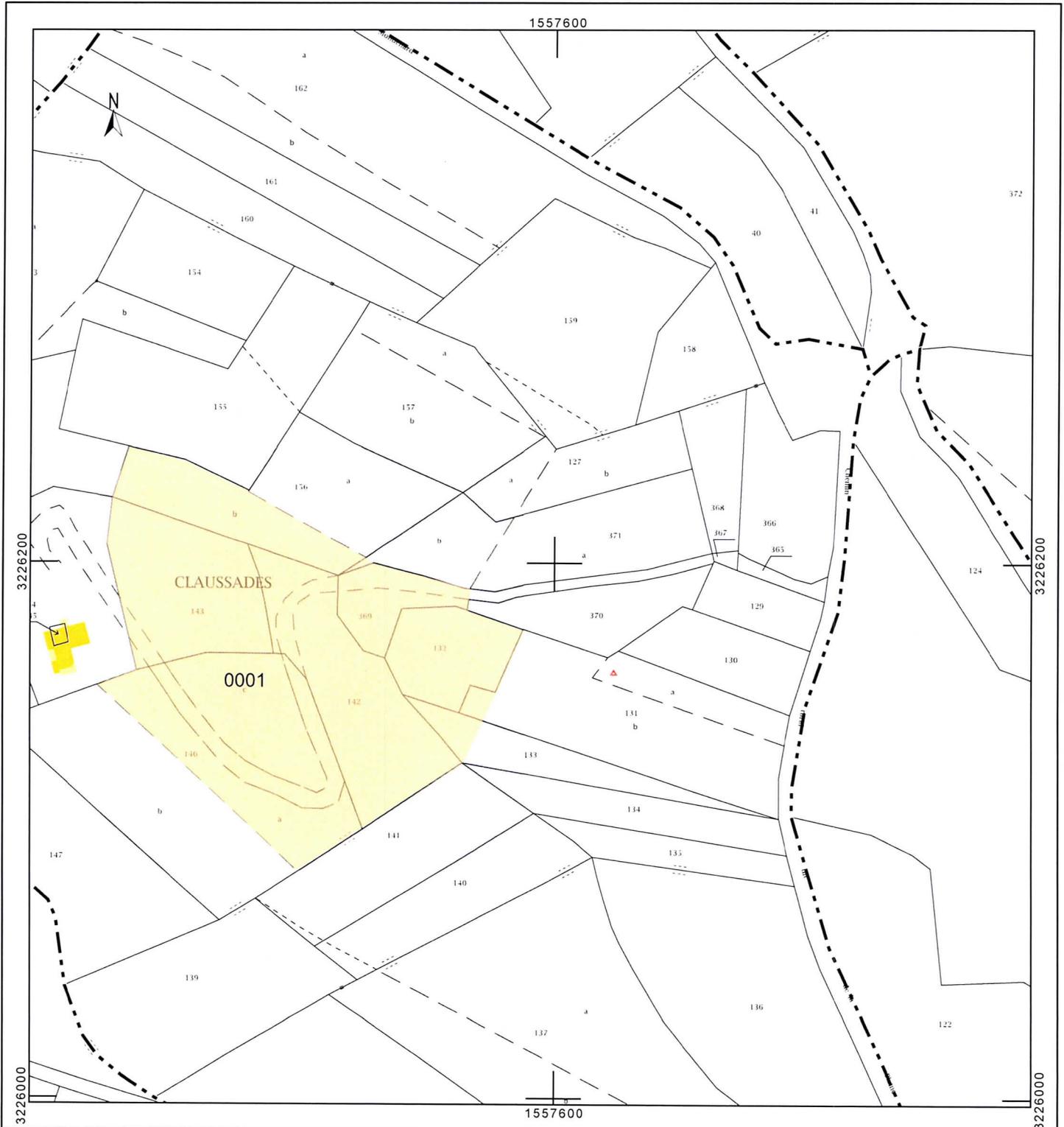
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.go
uv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

82 042 0001
Habitat médiéval de Clausades



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

82 042 00002 - 0010 - 0015

Sites galloromains 1 et 2
de Cazillac

Eglise Saint-pierre de Cazillac
et son ancien cimetière

Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 09/03/2016
(fuseau horaire de Paris)

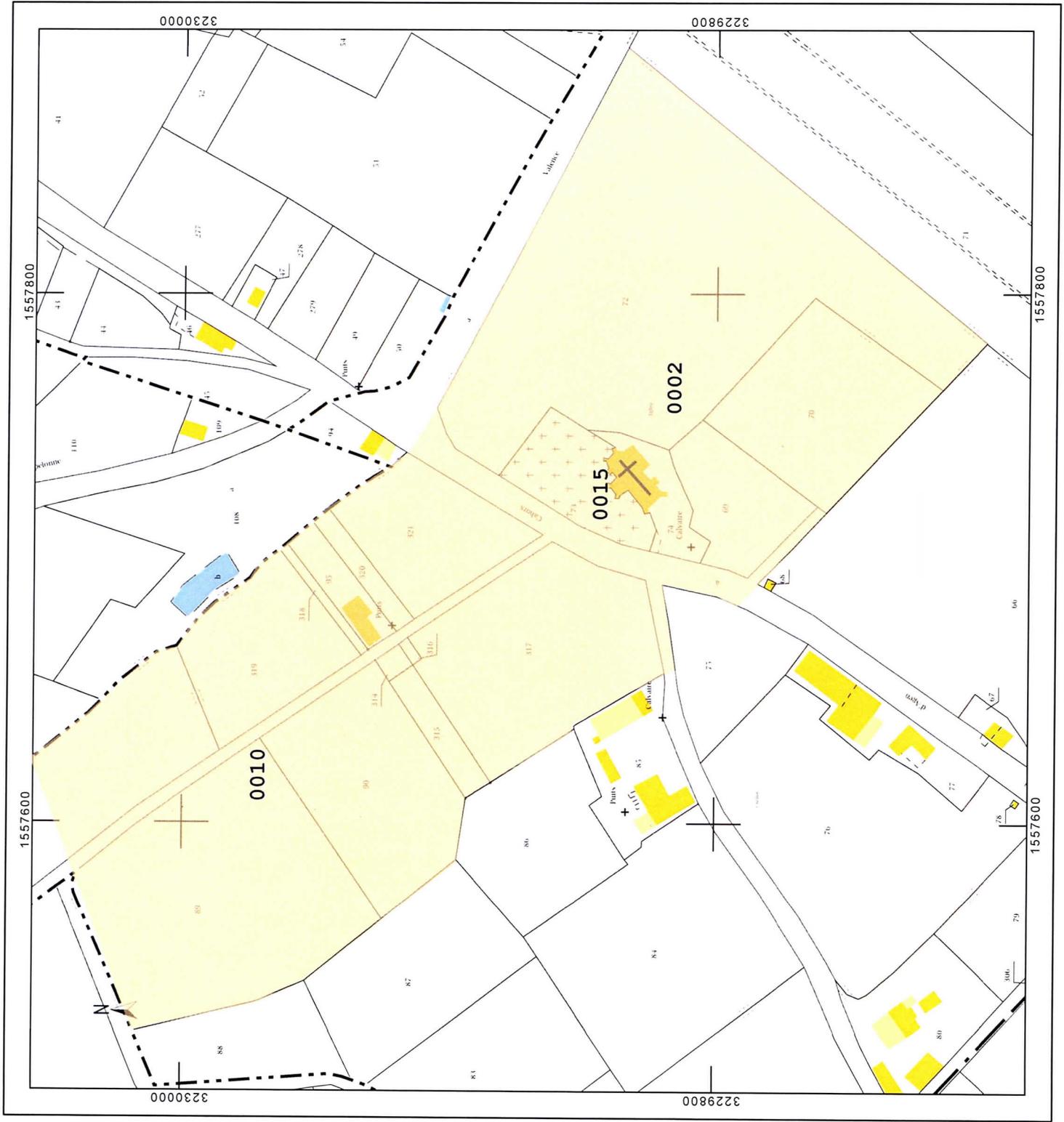
Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 - fax 05 63 21 57 02
plgc.820<montauban@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2014 Ministère des Finances et des Comptes
publics



Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

Section : CI
Feuille : 000 CI 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 21/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

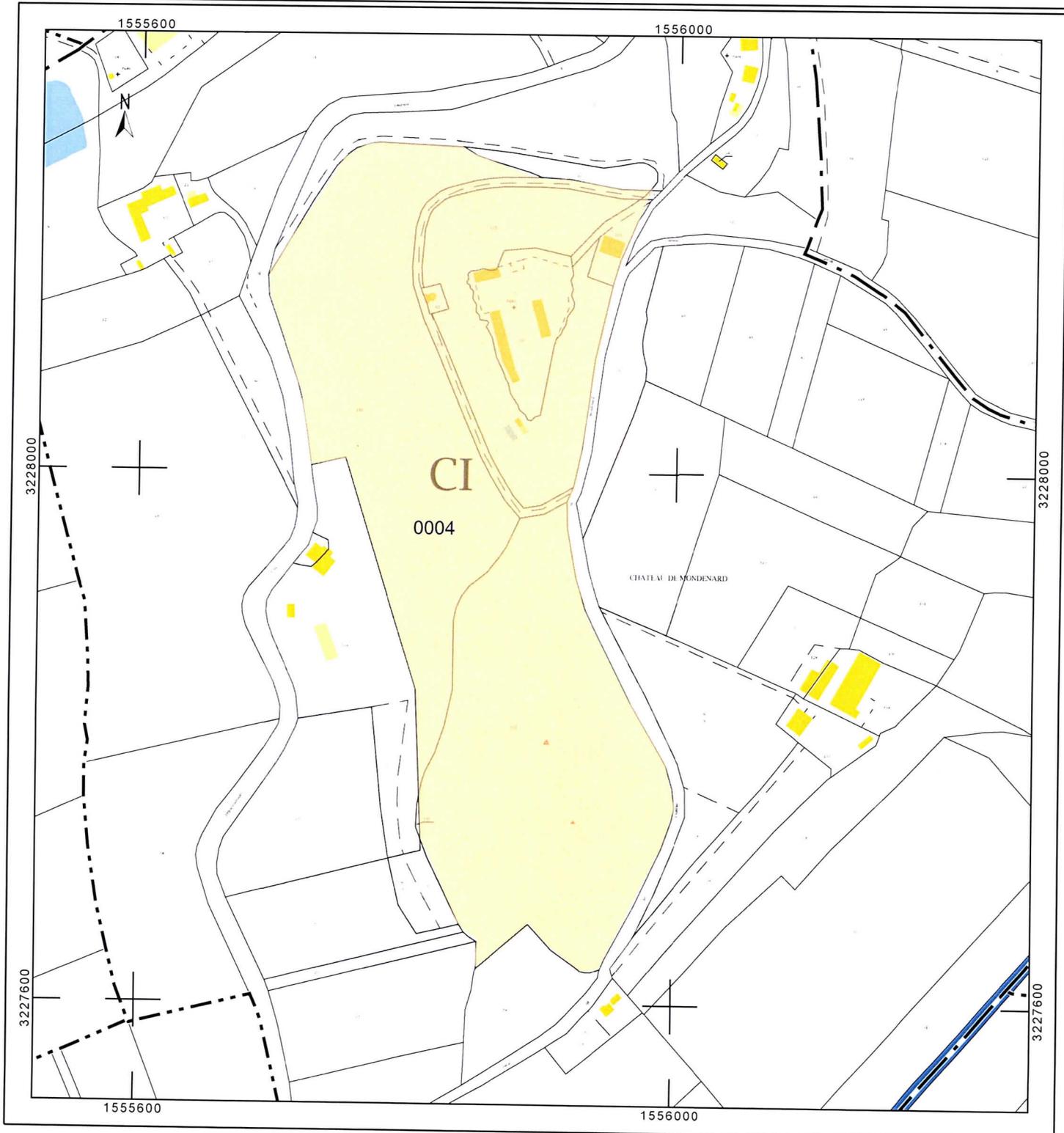
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.go
uv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

82 042 0004
Castrum de Mondenard



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

82 042 0005

Eglise disparue Saint-Pierre
de Carbes et son cimetière

Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

Section : BE
Feuille : 000 BE 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 22/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

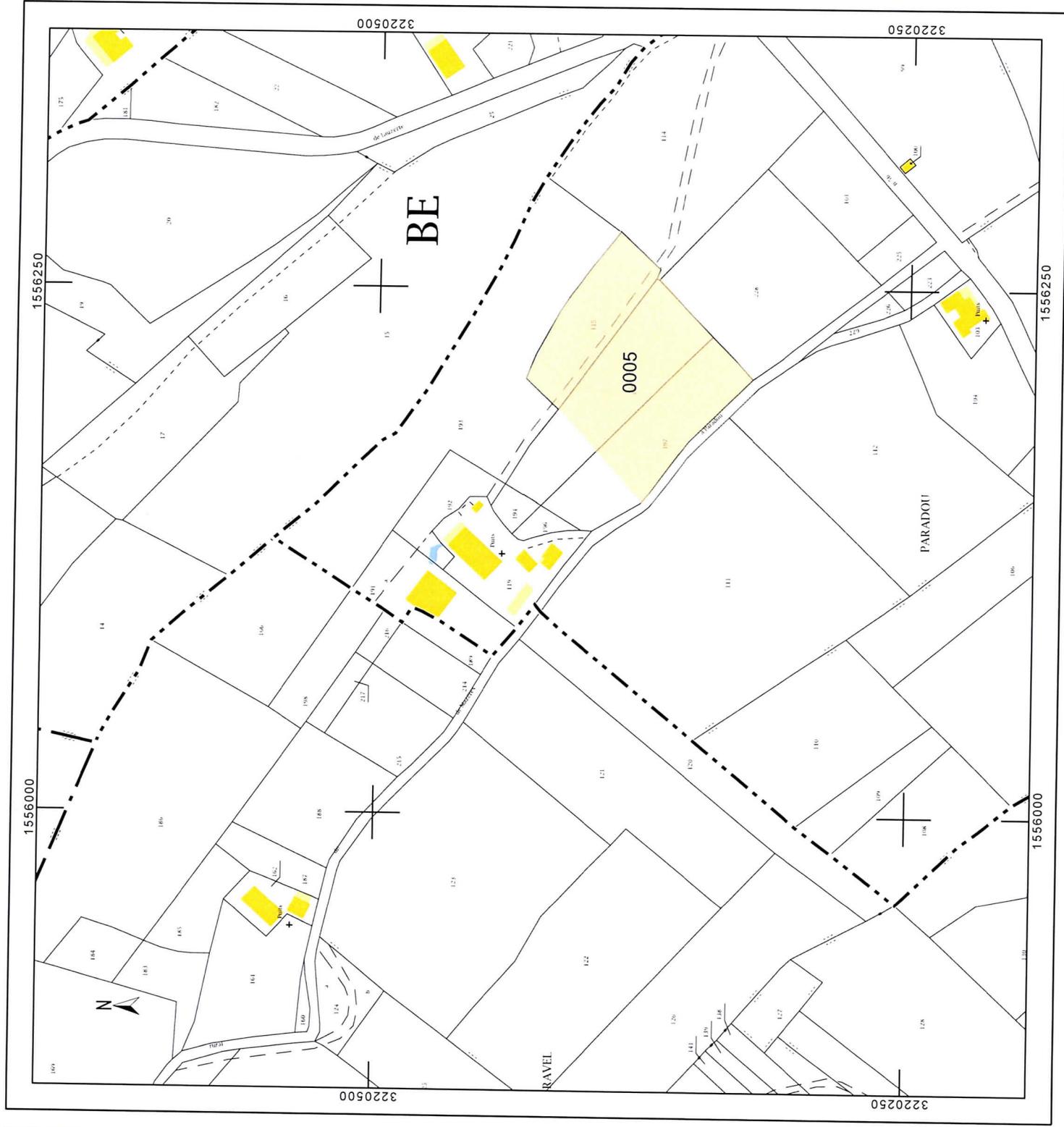
Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 - fax 05 63 21 57 02
pigc.820<.montauban@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2014 Ministère des Finances et des Comptes
publics



Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.go
uv.fr

Section : AY
Feuille : 000 AY 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

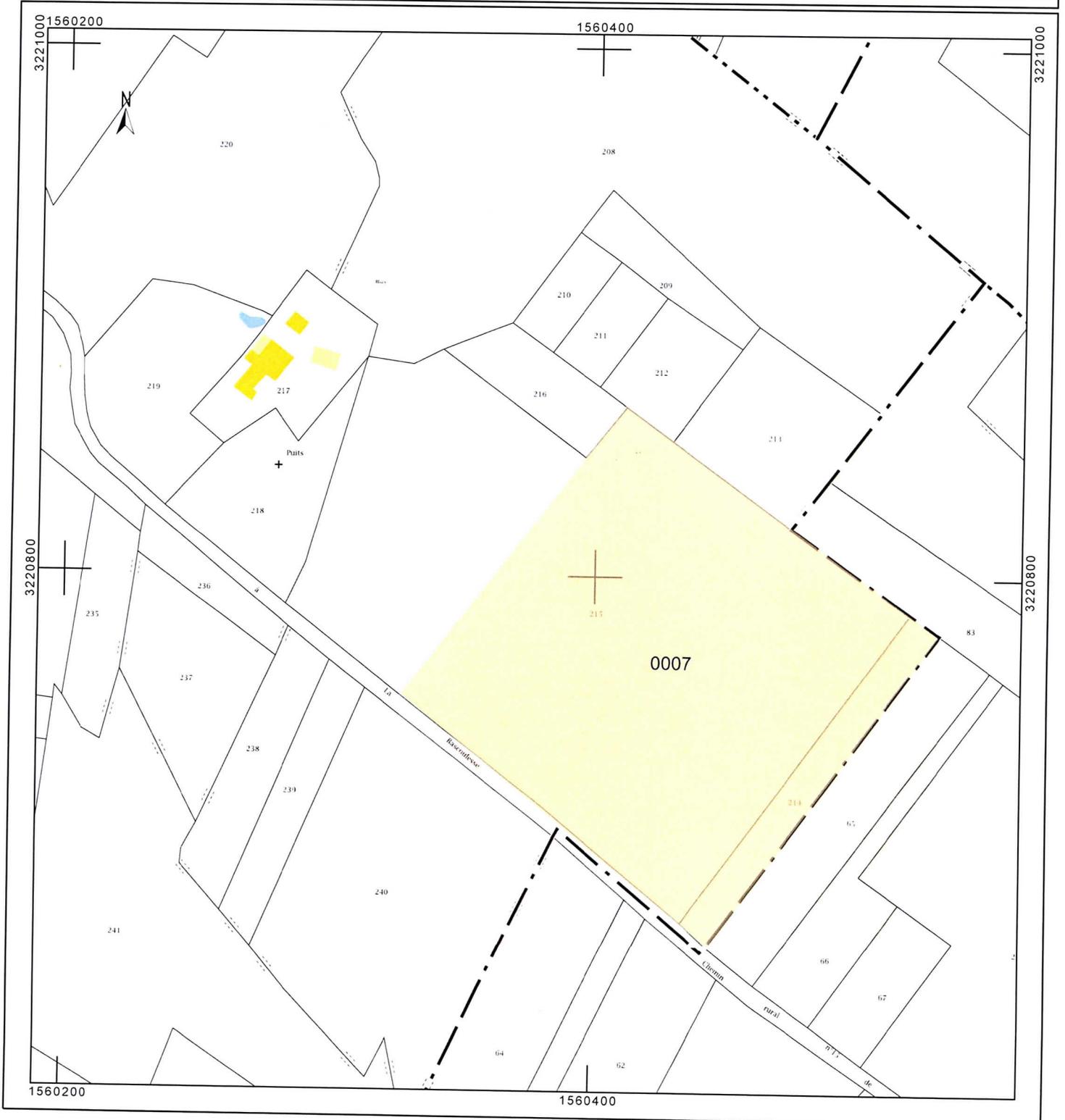
Date d'édition : 21/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

82 042 0007
Site gallo-romain de Blazy

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.go
uv.fr

Section : CD
Feuille : 000 CD 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

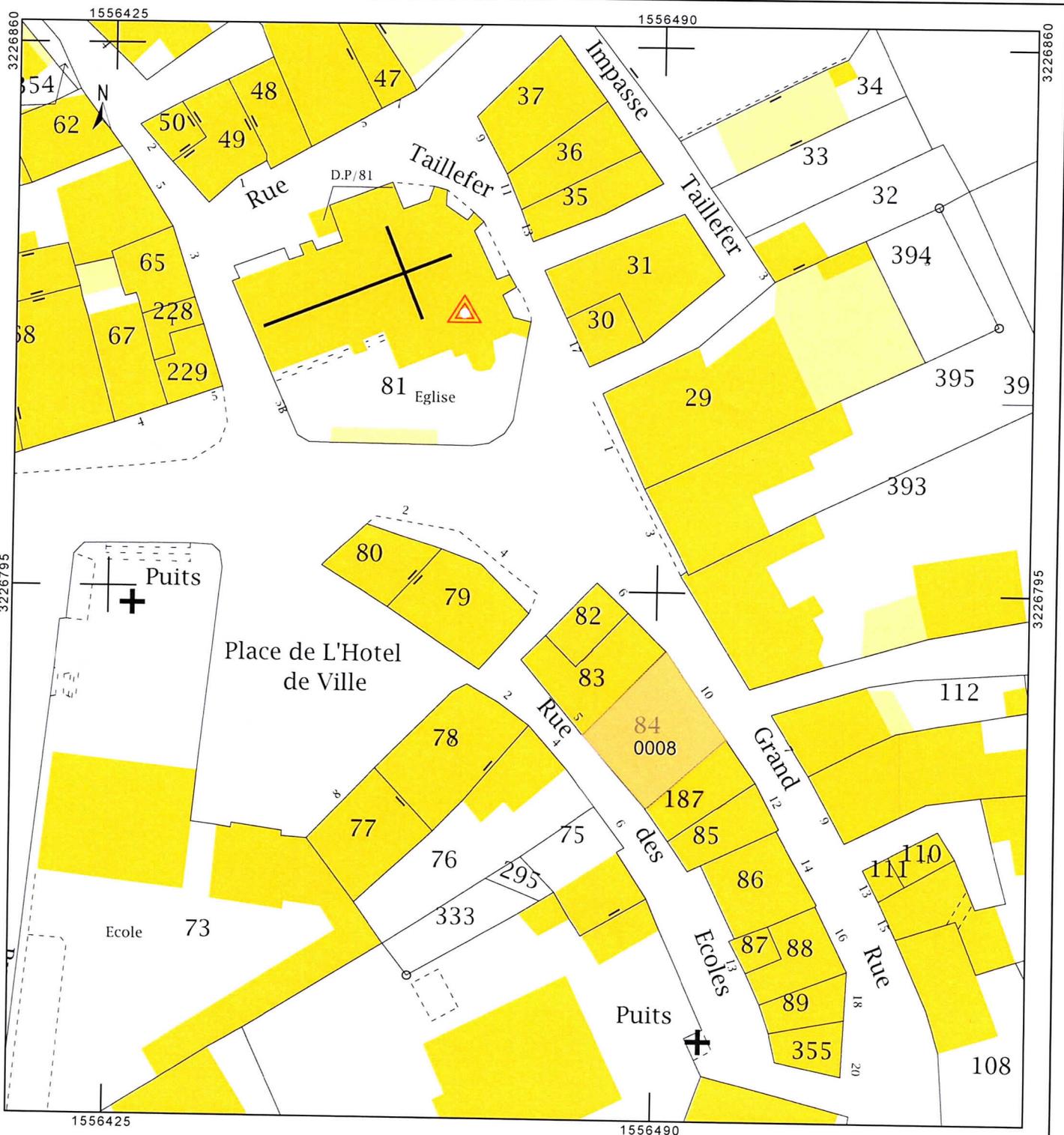
Date d'édition : 21/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

82 042 0008
Ensemble de silos
médiévaux et/ou modernes
du Presbytère de Cazes

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

Section : AK
Feuille : 000 AK 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 09/03/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

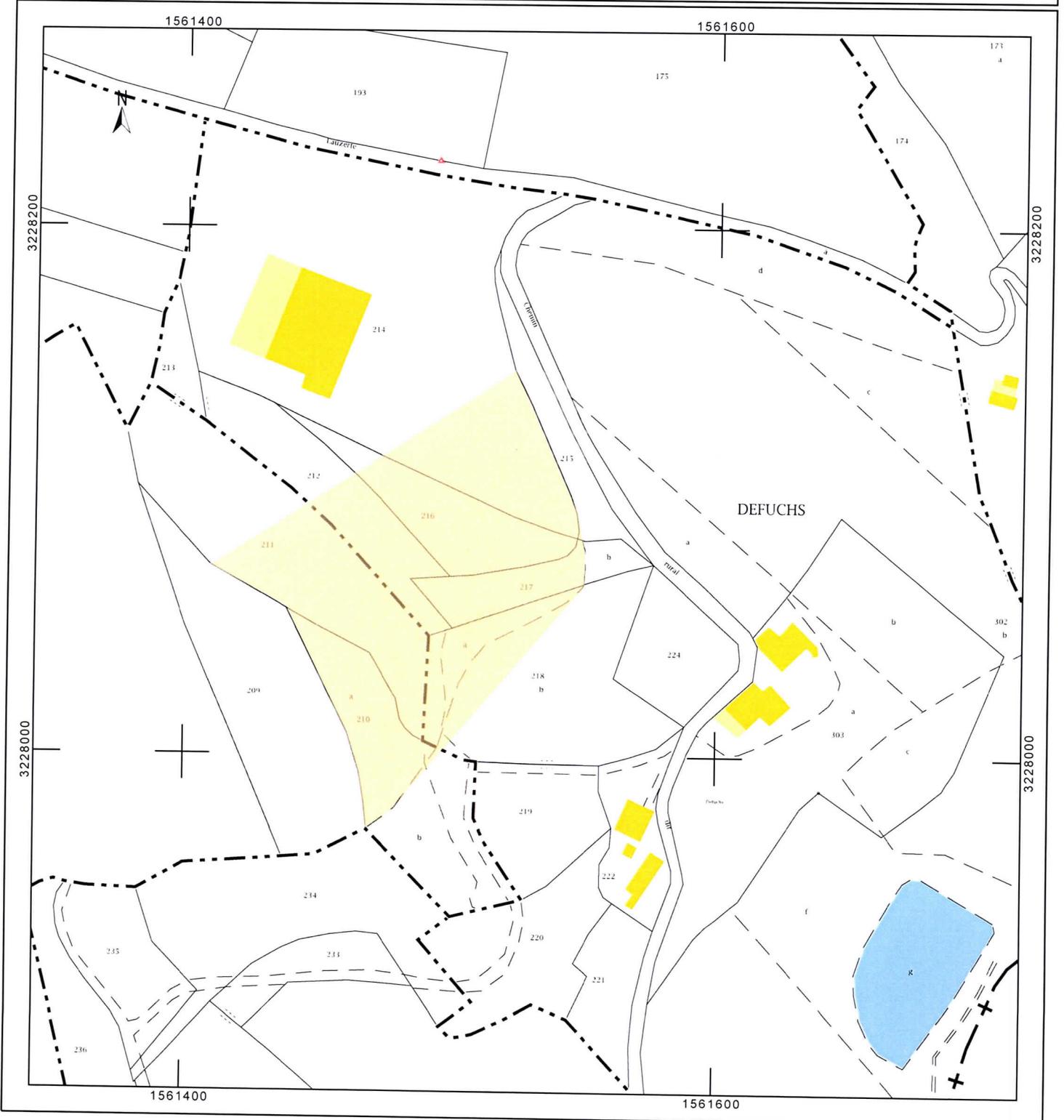
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 - fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.go
uv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

82 042 0009
Site gallo-romain de Defuchs



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

82 042 0011
site gallo-romain de Lauture

Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 09/03/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

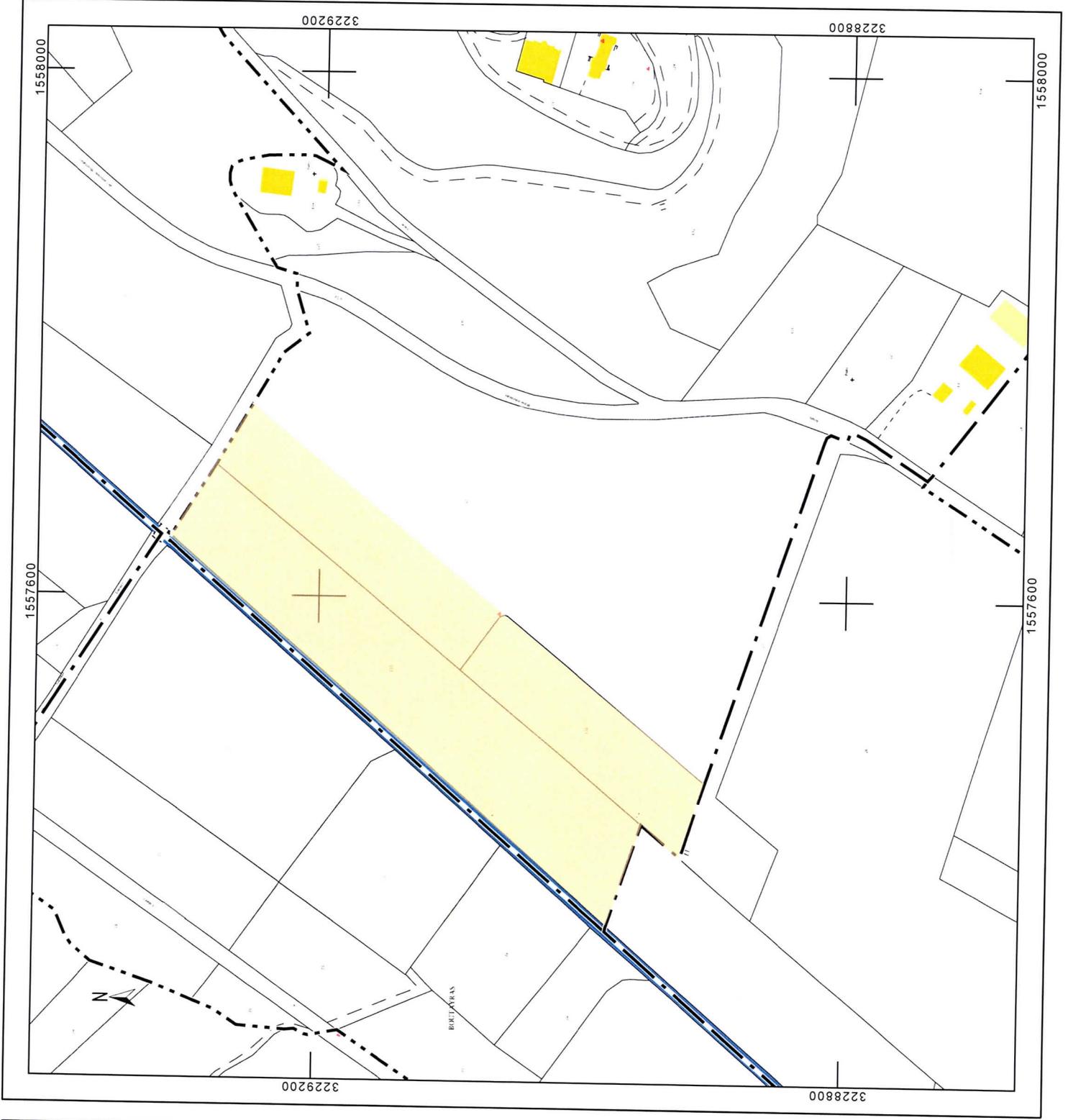
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :

MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 - fax 05 63 21 57 02
pfgc.820<;montauban@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2014 Ministère des Finances et des Comptes
publiques



Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

Section : AK
Feuille : 000 AK 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 21/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

82 042 0012 - 0020

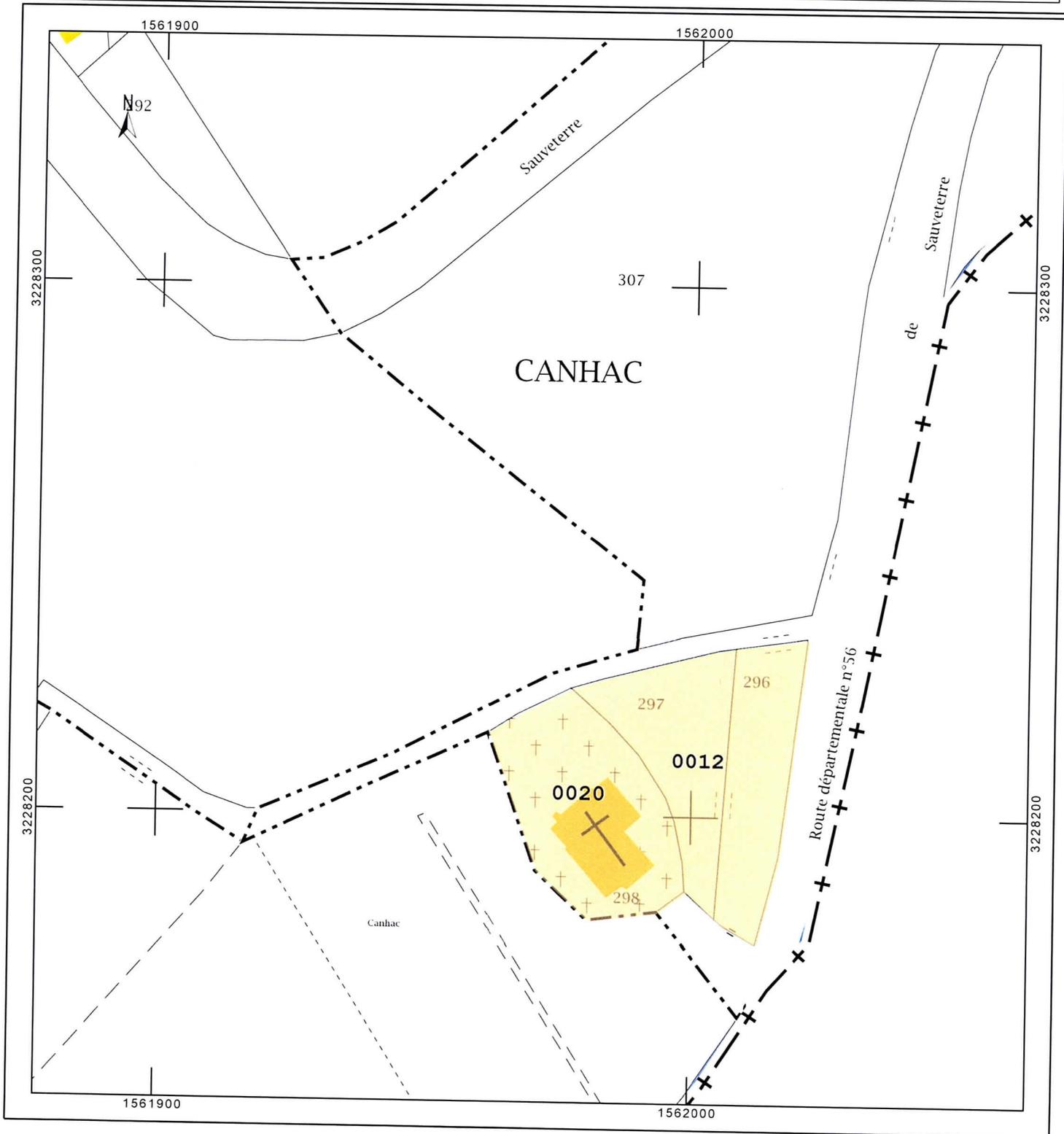
Indice de site
gallo-romain ou médiéval de Canhac

Eglise de Canhac
et son ancien cimetière

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.gov
uv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

Section : AW
Feuille : 000 AW 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 21/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

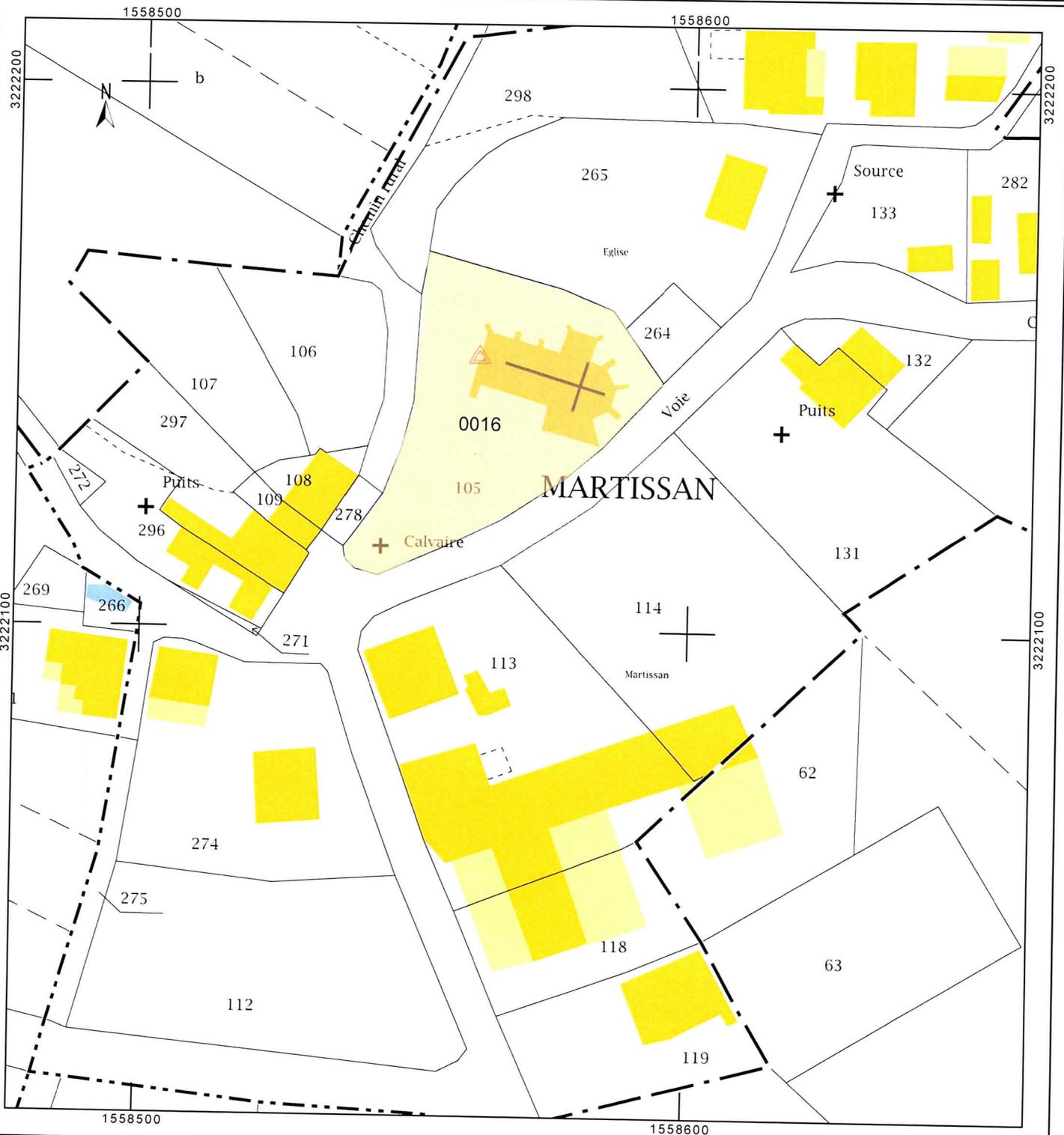
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

82 042 0016
Eglise Saint-Martin de Martissan
et son ancien cimetière



Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.gov
uv.fr

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

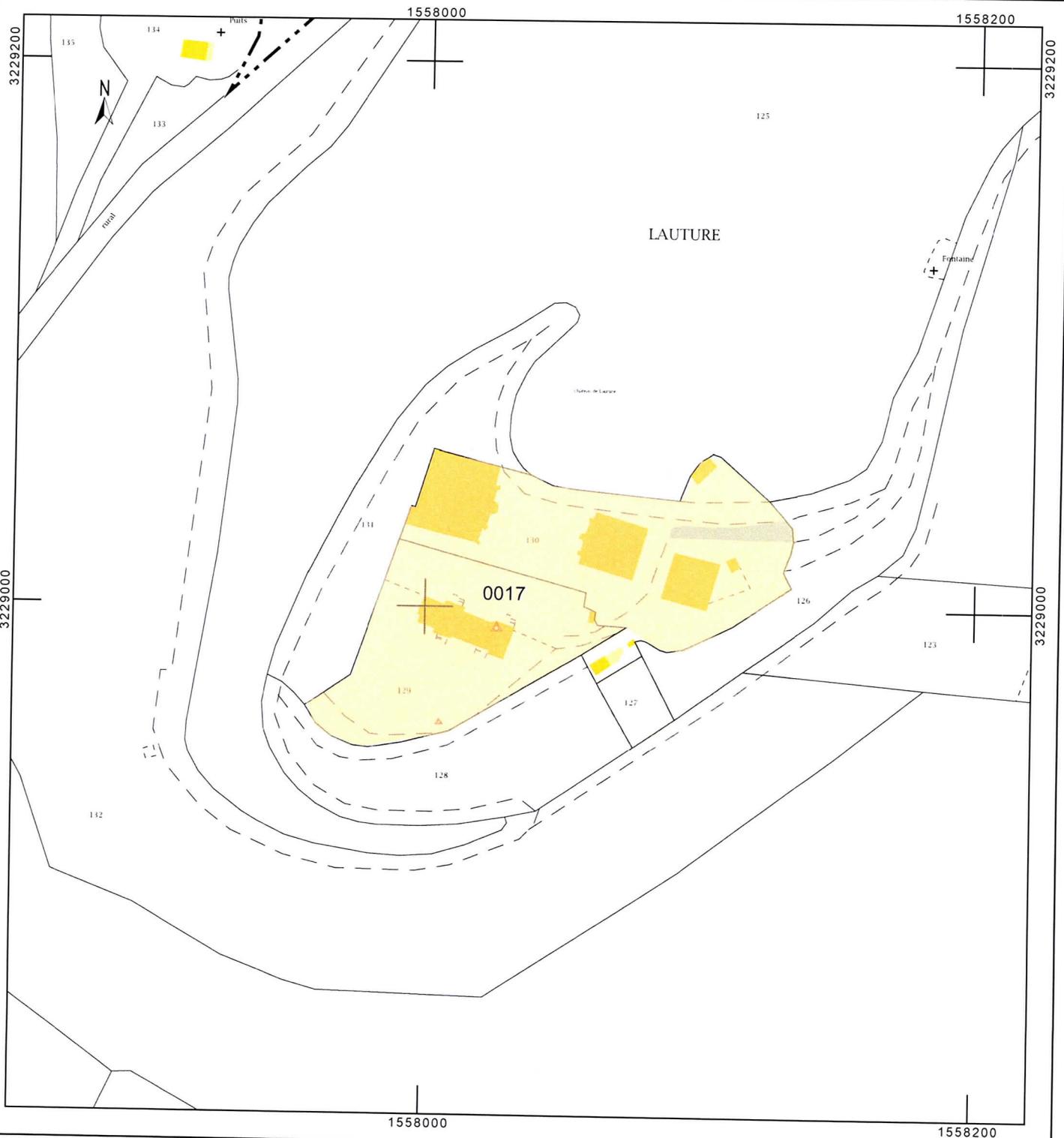
Date d'édition : 21/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

82 042 0017
Repaire de Lauture

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gov.fr



Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

Section : BX
Feuille : 000 BX 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 22/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

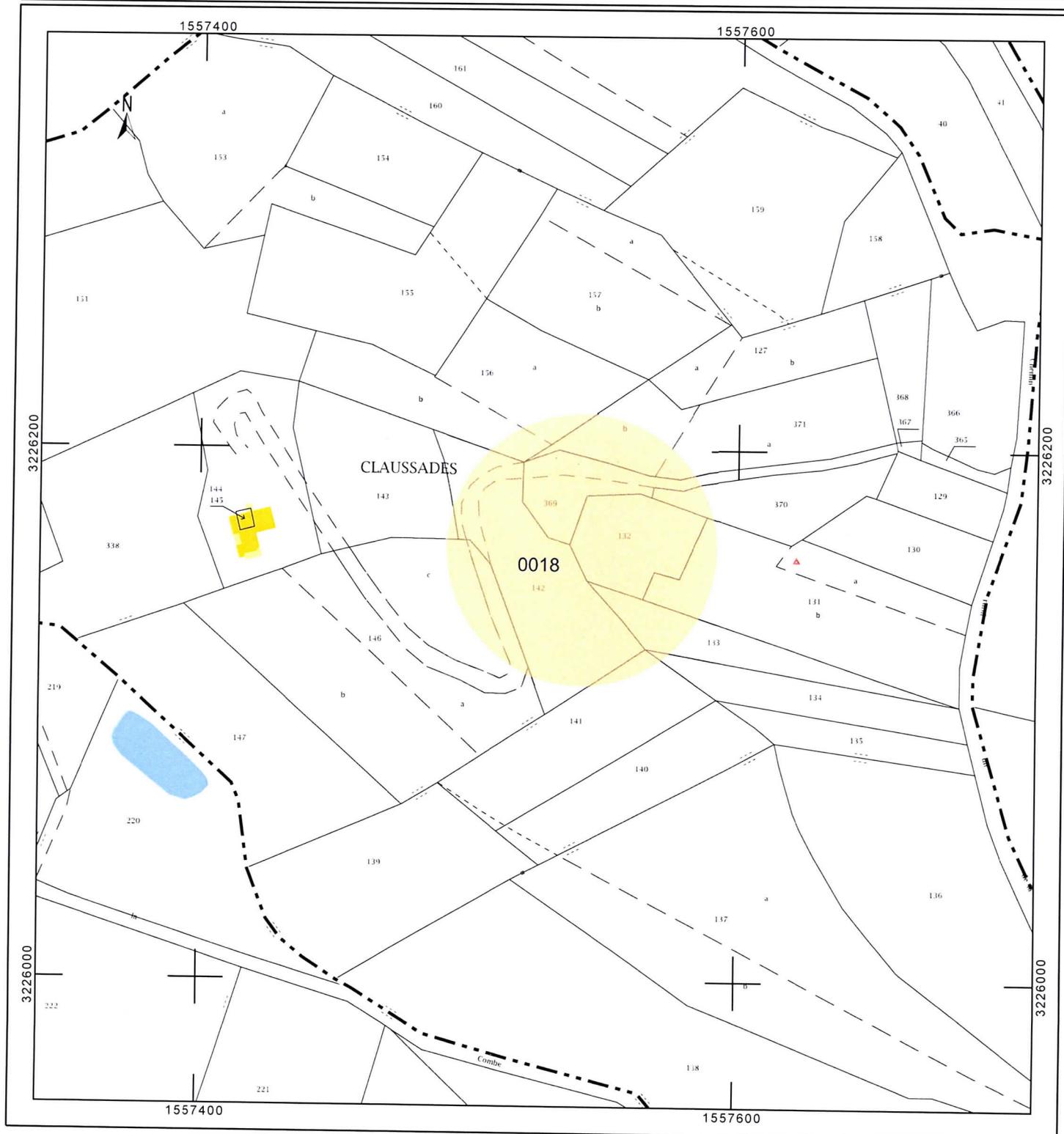
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.go
uv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

82 042 0018
Eglise disparue Saint-Vincent
et son acien cimetièrè
(localisation appròximative)



Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.gouv.fr

Section : BR
Feuille : 000 BR 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

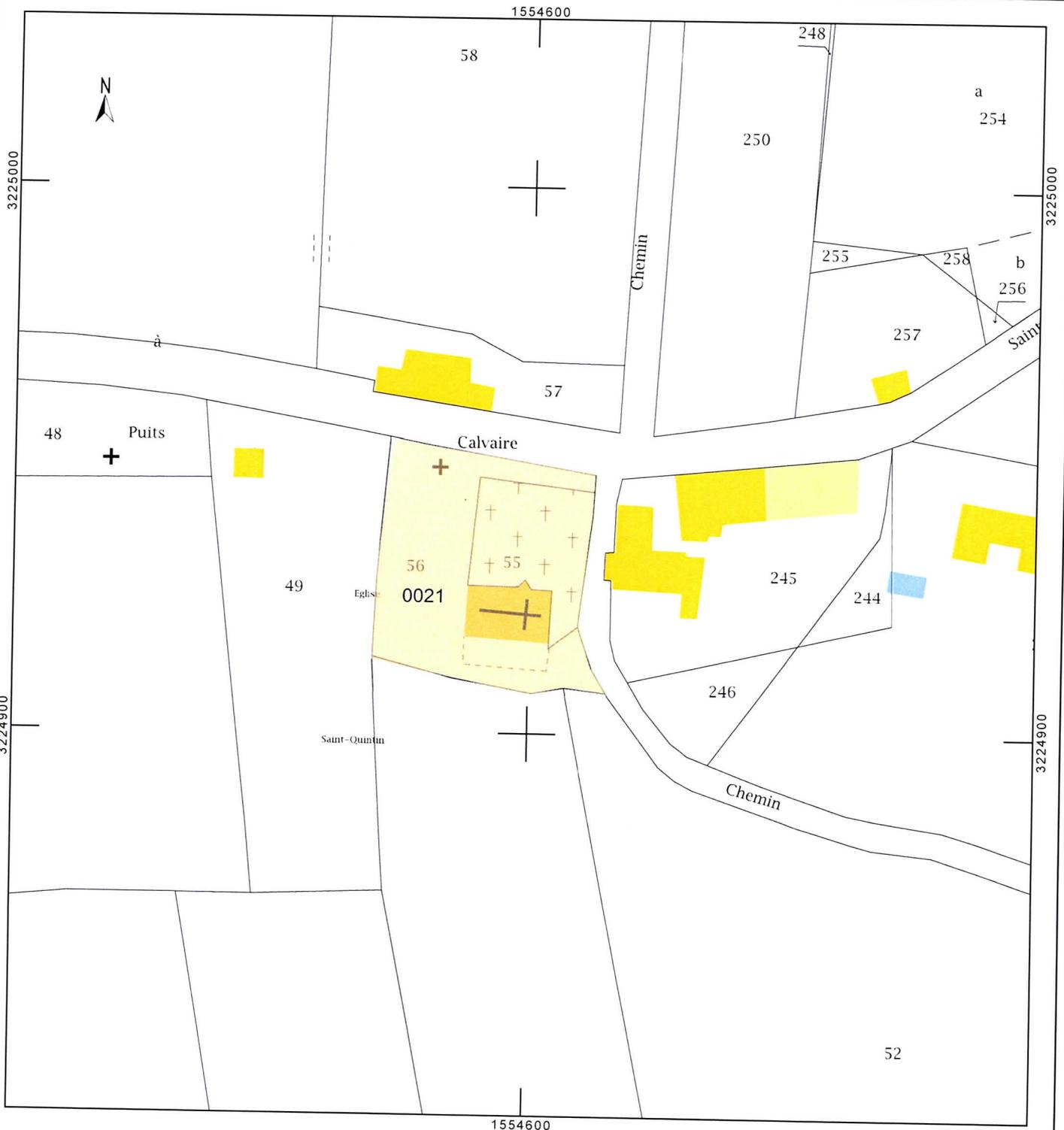
Date d'édition : 22/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

82 042 0021
Eglise Saint Quintin
et son ancien cimetière

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.gouv.fr

Section : BM
Feuille : 000 BM 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

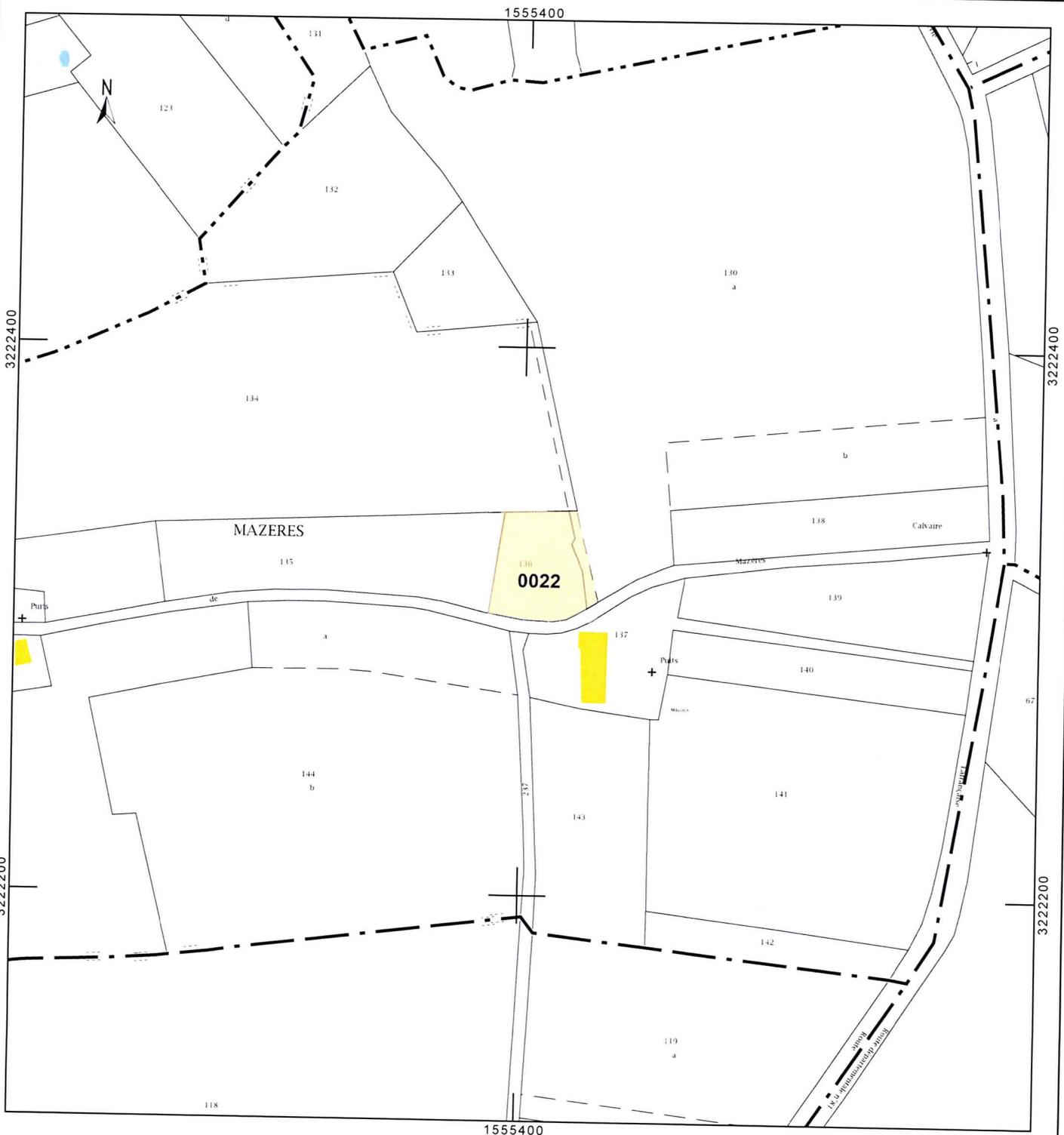
Date d'édition : 22/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

82 042 0022
Eglise disparue Saint-projet de Mazères
et son ancien cimetière

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
TARN ET GARONNE

Commune :
CAZES-MONDENARD

Section : BP
Feuille : 000 BP 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 22/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

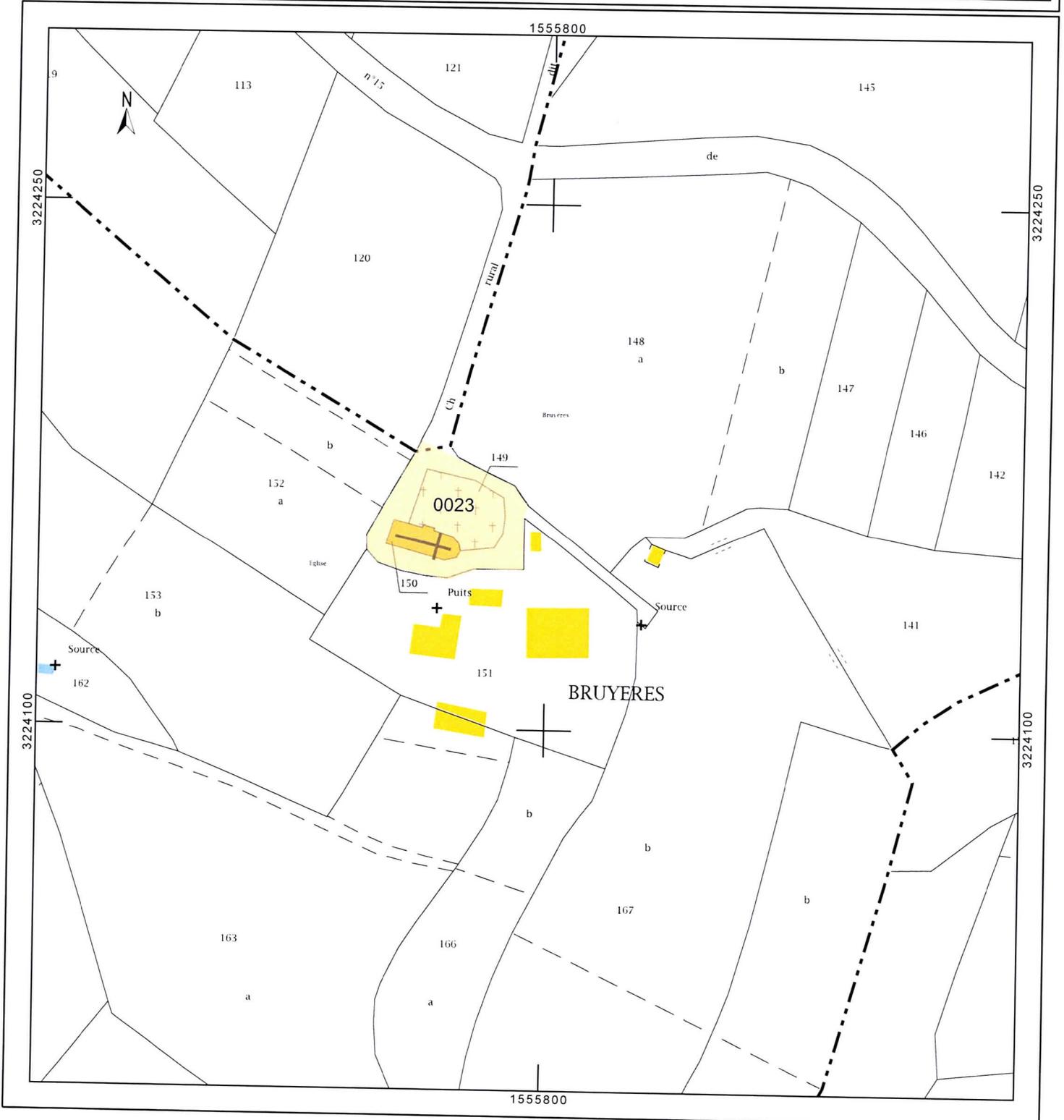
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTAUBAN
436 rue Edouard Forestié BP 630 82017
82017 MONTAUBAN
tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02
ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.go
uv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

82 042 0023
Eglise Saint-Pierre de Bruyères
et son ancien cimetière



Fiche récapitulative sur l'état des connaissances archéologiques et les recommandations en matière de protection de ce patrimoine

Le service régional de l'archéologie souhaite que soit inscrit, au rapport de présentation, l'état des connaissances du patrimoine archéologique communal, conformément à l'article R.151-1 à 5 du code de l'urbanisme pour ce qui concerne l'analyse de l'état initial de l'environnement et les incidences du plan sur l'environnement archéologique, sa préservation et sa mise en valeur.

A - Etat des connaissances archéologiques à insérer dans le rapport de présentation.

Vingt-trois sites ou indices de sites archéologiques sont actuellement recensés sur la commune de Barry d'Islemade (cf. liste des sites archéologiques en annexe 1).

La connaissance archéologique est en constante évolution et de nouvelles découvertes de vestiges et de sites archéologiques sont toujours possibles, soit lors d'études scientifiques (inventaires archéologiques autorisés par l'État), soit lors de travaux. En cas de découvertes archéologiques fortuites lors de travaux, et afin d'éviter toute destruction de site qui serait susceptible d'être sanctionnée par la législation relative aux crimes et délits contre les biens (article 322.3.1 du Code Pénal), le service régional de l'archéologie devra être immédiatement prévenu, conformément à l'article 531-14 du code du patrimoine (Direction régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie et de la Connaissance, 32 rue de la Dalbade, BP 811, 31080 Toulouse cedex 6 ; tél 05-67-73-21-14 ; fax 05-61-99-98-82).

B – Textes législatifs en vigueur réglementant l'archéologie à prendre en compte

Le Code du patrimoine, livre V avec notamment :

- L'article L.531-14, sur la découverte fortuite lors de travaux : « *Lorsque, par suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions (...) et plus généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire ; l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis au jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune qui doit la transmettre sans délai au préfet* ». Le service compétent relevant de la préfecture de région Midi-Pyrénées est le Service Régional de l'Archéologie, de la Connaissance et de la Protection, (32 rue de la Dalbade – BP 811 - 31080 Toulouse cedex 6 - tél. 05.67.73.21.14 - fax. 05.61.99.98.82)

- L'article R.531-8 : « *En cas de découverte fortuite, le préfet de région doit être avisé, en application de l'article L.531-14. Il peut faire visiter les lieux.* »

- L'article L.522-1 et article R. 523-5 relatifs à l'archéologie préventive.

- L'article L.542-1 : « *Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche* ».

- L'article L.542-2 : « *Toute publicité ou notice d'utilisation concernant les détecteurs de métaux doit comporter le rappel de l'interdiction mentionnée à l'article L. 542-1, des sanctions pénales encourues ainsi que des motifs de cette réglementation.* »